Le Journal du SICTOM
Novembre 2023 - N° **30**

SICTOM DE NOGENT-LE-ROTROU

Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la région de Nogent-le-Rotrou
39 communes pour 31 756 habitants (INSEE 2020), population connue au 01/01/2023

SOMMAIRE

Page 1
Le mot du Président
De nouvelles collectes en déchèteries

Page 2
A partir de janvier 2024 : évolution des collectes
Quelques bonnes pratiques et informations

Page 3
Foire aux questions
Les établissements scolaires trient aussi leurs biodéchets
Info travaux : déchèterie de Nogent-le-Rotrou

Page 4
Reports de jours de collecte - jours fériés
Les horaires d'ouverture des déchèteries

Feuillet : info Prévention
Un bonus réparation vêtements et chaussures
Les Rendez-vous Récup' 2023
Gestion alternative des déchets de jardin
Les nouveaux composteurs arrivent

Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

D'importants changements nous attendent en 2024. Au premier janvier, nous offrirons à tous les habitants la possibilité de disposer d'un bac à couvercle jaune pour le tri sélectif. Ce sera un bac individuel pour les foyers qui ont actuellement un bac individuel pour la collecte des ordures ménagères, et un bac de regroupement, pour ceux qui déposent leurs ordures ménagères dans un bac de regroupement.

Cette dotation facilitera le geste de tri en évitant aux habitants de nos campagnes de se déplacer vers les points d'apport volontaire. Elle devrait permettre également d'augmenter les tonnages collectés et ainsi, procurer à notre syndicat des recettes supplémentaires.

Dans un contexte particulièrement difficile où nous savons déjà que les coûts de collecte de nos déchets augmenteront fortement en 2024, ces nouvelles recettes (rachats des matériaux et soutiens financiers des éco-organismes) nous permettront de limiter l'impact de ces hausses sur notre budget de fonctionnement.

Il ne s'agit pas de réduire le service proposé mais de l'adapter à de nouvelles exigences. Comme nous l'avions expliqué dans notre journal n°28, en présentant les caractérisations du contenu de la poubelle noire (ordures ménagères), un tiers des déchets est recyclable et 40% sont des biodéchets compostables.

Trier, c'est donc diminuer les tonnages de nos ordures ménagères, trier c'est aussi baisser les coûts de l'incinération et des transports. Toutes les économies sont les bienvenues.

Merci pour votre implication et bon tri !

Bien cordialement.

Le Président du SICTOM
de Nogent-le-Rotrou,

JEAN CLAUDE DORDOIGNE

➜ De nouvelles collectes en déchèteries !

Dès cet automne, de nouvelles filières se mettent en place. De nouveaux conteneurs seront à votre disposition en déchèteries pour le tri des :

- Articles de sport et de loisirs,
- Articles de bricolage et de jardin thermiques et non thermiques,
- Jeux et jouets.

Ces objets seront triés puis valorisés. Ces nouvelles filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur) sont mises en place avec le soutien de 2 éco-organismes, ECOMAISON et ECOLOGIC.

Avant de jeter :

✔ Réparez
✔ Donnez
✔ Pensez au réemploi

EcoLogic
ecomaison

Pour plus d'informations, rapprochez-vous des agents d'accueil, ou consultez www.sictom-nogentlerotrou.fr/les-dechets-acceptes-et-refuses/

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

LE SICTOM
Siège : 44 rue Villette Gâté
Bureaux : 30 Rue Doullay
28400 NOGENT-LE-ROTROU
Tel. : 02 37 29 68 56
www.sictom-nogentlerotrou.fr

➜ A PARTIR DE JANVIER 2024 : Evolution des collectes

La collecte de vos déchets évolue !

Collectés CHEZ VOUS !

En alternance 1 semaine sur 2

Bac noir

Ordures ménagères

+

Bac jaune

Emballages et papiers

Valoriser les biodéchets CHEZ SOI

Composteur

+

Déchets alimentaires
Biodéchets

Les biodéchets ne doivent plus être déposés avec les ordures ménagères. Vous pouvez les valoriser par compostage de manière individuelle (compostage de jardin) ou collective (compostage en pied d'immeuble ou de quartier)

A partir du 1er janvier 2024
Obligation réglementaire de tri des biodéchets à la source.
Mise en oeuvre du compostage de proximité.

Les centres urbains de Nogent-le-Rotrou et Margon (Arcisses) restent des exceptions, avec **une collecte par semaine** pour les poubelles noires et jaunes.

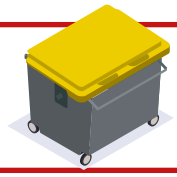

Tous les foyers seront équipés d'un bac individuel à couvercle jaune. Pour les habitants **qui disposent d'un bac noir de regroupement**, ils auront également un bac jaune de regroupement.

Distribution de la poubelle jaune en novembre et décembre 2023.
Attention, elle ne devra être présentée qu'à compter du **1er janvier 2024** à la collecte. **Elle ne sera pas vidée avant cette date.**

➜ Quelques bonnes pratiques et informations

• **Pas de sacs dans le bac jaune !**
Les emballages doivent être déposés **en vrac**, directement dans le bac, sans sac autour, et **sans être imbriqués**. Ils doivent être **vidés** de leur contenu, mais **n'ont pas besoin d'être lavés**.

Les colonnes à emballages seront conservées notamment pour les résidents secondaires qui ne pourront pas sortir et rentrer leurs bacs, mais leur nombre sera réduit.

• **Les grands cartons bruns ne doivent pas être déposés dans le bac jaune. Ils doivent être apportés en déchèterie.**
Seuls les petits cartons (inférieur ou égal à la taille d'une boîte à chaussures) peuvent être déposés dans le bac jaune.

Retrouvez la localisation des points tri sur : www.sictom-nogentlerotrou.fr (Carte interactive).

Merci de reprendre rapidement vos bacs après le passage du camion pour éviter tout encombrement de la voirie : **il n'est pas permis de laisser son bac en continu sur le domaine public.**

• Les ordures ménagères doivent être déposées dans des **sacs fermés à l'intérieur** des bacs noirs. Aucun sac ne doit être déposé au sol.

Si votre bac est cassé ou détérioré, signalez-le à votre mairie. Le SICTOM intervient gratuitement chaque semaine sur les communes pour réparer les bacs.

➜ Foire aux questions

Le SICTOM de Nogent vous répond !

☑ Pourquoi avez-vous mis une puce sur mon bac ?

Les bacs noirs ont été équipés d'une puce électronique, dans l'objectif de mieux gérer le parc de bacs, en facilitant leur **identification** en cas d'égarement (un bac/une puce/une adresse).

Aucune information personnelle n'est contenue, ni enregistrée dans la puce présente sur le bac : *juste le n° du bac et son adresse habituelle.*

☑ Je ne veux pas composter car les composteurs attirent les rats.

Pour éviter la présence de rongeurs dans votre composteur, il suffit de <u>déposer un grillage au fond</u> du bac en maille fine, et le brasser régulièrement pour enfouir les déchets alimentaires dans le tas.

☑ Est-ce que la réduction des collectes d'ordures ménagères entraine une baisse de ma Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ?

NON. Les charges restent les mêmes, la diminution de fréquence des OM et l'ajout de la collecte sélective en porte-à-porte ne baisseront pas la TEOM mais vont contribuer à contenir l'augmentation des dépenses. Le nombre de collectes restera le même (sauf pour Nogent-le-Rotrou qui aura une collecte en moins).

☑ Si mon bac noir est collecté tous les 15 jours, ne risque-t-il pas de sentir mauvais ?

Les odeurs et autres désagréments viennent principalement des déchets organiques. Le SICTOM encourage à installer un **composteur** dans le jardin ; ce processus de décomposition s'y fait sans mauvaise odeur. S'il n'y a pas de jardin dans le lieu de résidence, l'utilisation d'un lombricomposteur ou l'installation d'un site de compostage partagé peuvent être des alternatives. Par ailleurs, le SICTOM recommande de bien enfermer ses ordures ménagères dans des sacs.

☑ Et si des personnes rajoutent des déchets dans mon bac ?

Sortis la veille au soir de la collecte, et rentrés au plus tôt après avoir été vidés, la présence des bacs sur le domaine public est limitée, ce qui évite les risques de dépôts intempestifs.

Dans le cas de bacs collectifs, l'ajout de déchets n'entraîne aucune conséquence sur votre facturation : les bacs collectés ne sont pas pesés.

➜ Les établissements scolaires aussi trient leurs biodéchets !

Que ce soit pour porter un projet pédagogique, obtenir une labellisation environnementale ou réduire les poubelles d'ordures ménagères, de nombreux établissements scolaires ont déjà un composteur dans leur cour. Pour la plupart, le composteur a été installé en partenariat avec le SICTOM, qui a fourni le matériel et les explications pour un fonctionnement optimal. Ce sont ensuite les équipes qui s'organisent pour que tout le monde participe : enseignants, élèves, ATSEM, agents de restauration, agents techniques…

➜ Info travaux : déchèterie de NOGENT-LE-ROTROU

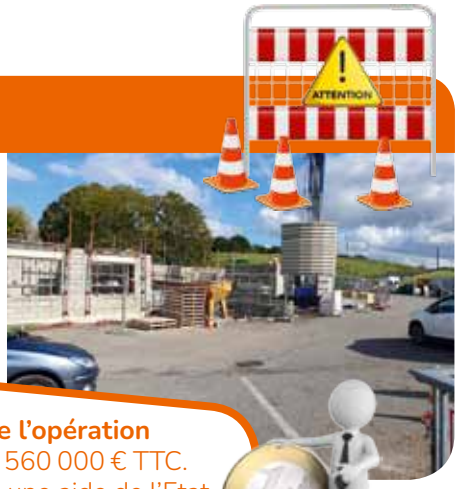

Afin de sécuriser l'utilisation du site, améliorer la qualité du service et répondre aux normes règlementaires, le SICTOM entreprend actuellement des travaux de rénovation de sa déchèterie située à NOGENT-LE-ROTROU. Ces travaux permettront de mettre en place un ***nouveau dispositif de collecte*** : création d'une aire de dépose au sol pour les gravats, les végétaux et création d'espaces de collecte pour le réemploi.

Nous essayons de maintenir l'ouverture du site pendant toute la durée du chantier. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée.
Merci de votre compréhension.

Les travaux ont débuté au mois de mai et s'achèveront en janvier 2024.

Le **coût total de l'opération** s'élève à environ 1 560 000 € TTC.
Le SICTOM percevra une aide de l'Etat 135 000 € pour ces travaux.

Important à conserver

➜ Reports des jours de collecte - Jours feriés

DATES IMPORTANTES !

En raison des jours fériés, les jours de collecte sont modifiés :

La collecte du Lundi 25 Décembre 2023 sera reportée

- au **Mardi 26 Décembre** pour Chapelle-Guillaume, Coudreceau, Frétigny, La Bazoche-Gouët, Marolles-les-Buis, Saint-Denis-d'Authou
- au **Mercredi 27 décembre** pour Authon-du-Perche, Béthonvilliers, Combres, Happonvilliers, Saint-Jean-Pierre-Fixte, Thiron-Gardais.

Afin de ne pas manquer le passage du camion, nous vous rappelons que les bacs doivent être **sortis la veille au soir.**

NOUVELLE RÈGLE POUR LES REPORTS DE COLLECTE 2024

S'il y a un jour férié dans la semaine, toutes les collectes suivantes de la même semaine sont **reportées d'une journée**.

SAUF pour le mercredi 8 MAI 2024 ET le lundi 20 MAI 2024
(ces 2 jours seront travaillés pour les agents de collecte)

Les jours de collecte de certaines communes vont changer dès le 1er janvier 2024.
Se reporter au calendrier

Un calendrier des collectes pour l'année 2024, incluant les reports, sera distribué dès le mois de décembre 2023 dans toutes les boîtes aux lettres. Il sera également disponible sur notre site internet :
www.sictom-nogentlerotrou.fr

➜ Horaires d'ouverture des dechèteries

Les déchèteries sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels aux horaires suivants :

Nogent-le-Rotrou

Les Barbaras
Tél. : 02 37 52 97 21

Hiver (du 1er oct. au 31 mars)
Lundi à Samedi :
8h-12h / 13h30-17h

Été (du 1er Avril au 30 sept.)
Lundi à Vendredi :
8h-12h / 13h30-18h45
Samedi : 13h30-17h30

Thiron-Gardais

Rue des Tilleuls
Tél. : 02 37 49 50 79

Hiver (du 1er oct. au 31 mars)
Lundi, Mercredi, Vendredi :
14h-17h30
Samedi : 9h-12h / 14h-17h30

Été (du 1er Avril au 30 sept.)
Lundi : 14h-17h30
Mercredi, Vendredi, Samedi :
9h-12h/14h-17h30

Le Theil/Huisne Val-au-Perche

La Porcherie
Tél. : 02 37 49 67 81
Lundi : 13h30-17h30
Mercredi et Vendredi :
9h-12h / 13h30-17h30
Samedi :
9h-12h / 13h30-17h15

Charbonnières

La Ferrandière
Tél. : 02 37 49 11 24
Lundi : 9h-12h
Mercredi : 13h30-17h30
Vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h / 14h-17h

Attention : **respectez les horaires de fermeture** et prenez en compte votre temps de déchargement. (fermeture du portail 5 min avant l'horaire de fin).

Bonnes pratiques à suivre en déchèterie

- ✔ Avant d'arriver, **triez vos déchets par catégorie,** pour gagner du temps sur place,
- ✔ Bâchez correctement vos chargements pour **éviter les envols** de déchets,
- ✔ **Respectez les règles de circulation et les règles de sécurité,**
- ✔ **Présentez vos déchets** dans des contenants ouverts, afin d'être **visibles et identifiables** par le gardien,
- ✔ Demandez conseil au gardien, il saura vous aider. Merci donc de **respecter ses indications avec politesse et civilité,**
- ✔ **Laissez les lieux propres** derrière vous après votre dépôt.

N'hésitez pas à consulter notre site internet, vous y trouverez toutes les informations sur le SICTOM de Nogent-le-Rotrou : les déchèteries, les collectes de déchets, les consignes de tri, des astuces pour diminuer ses déchets... **www.sictom-nogentlerotrou.fr**
Pour que nous restions en contact, vous pouvez aussi nous retrouver sur notre **page Facebook** !

Partenaires pour la réalisation de ce journal : CITEO, Re_fashion, ecosystem, EcoLogic, ecomaison

Bulletin et Feuillet du SICTOM de Nogent-le-Rotrou
Directeur de publication et rédaction : Jean-Claude DORDOIGNE. Images et photos : SICTOM, Freepik, Refashion, Lutherie Sélektif, Germans Alenins, Pixabay (licence CC BY-SA). Novembre 2023 n°30
Dépôt légal à parution. Conception, mise en page et impression : Chevillon Mimetys - Sens

Le Journal du SICTOM

Info prévention : réduisons nos déchets !

Novembre 2023 - N° **30**

➜ Un bonus réparation pour les vêtements et chaussures

Chaque vêtement **acheté d'occasion plutôt que neuf, ou réparé,** permet de limiter les déchets et de préserver les ressources.

Impact de la fabrication d'un jean

Utilisation de **7 000 à 11 000 L** d'eau, soit l'équivalent de **285** douches

Participe à la **pollution des eaux** mondiales (teinture et traitements)

1 jean fabriqué à l'étranger parcourt **1,5 x** le tour de la Terre (de la récolte du coton à sa mise en vente), ce qui émet des gaz à effet de serre

Consommation **d'énergie**

Chaque français achète en moyenne **12 kg de vêtements par an ;** l'impact de l'industrie textile est donc considérable !

Retrouvez **plus d'informations et recommandations sur https://refashion.fr/citoyen/fr**

Comment limiter cet impact ?

- Se procurer des vêtements d'occasion plutôt que neufs.
- Bien entretenir ses vêtements et chaussures : les nettoyer, les ranger au sec, les laver à 30°C plutôt qu'à 60 ou 90°C, éviter le sèche-linge, etc.
- Réparer ou faire réparer ses vêtements et chaussures lorsqu'ils sont abîmés.
- Donner les vêtements dont on n'a plus l'usage à des proches ou à des associations.

Pour favoriser le recours à la réparation, un bonus réparation est désormais proposé. Il permet à toute personne faisant réparer un vêtement ou des chaussures par un réparateur labellisé, de bénéficier d'une réduction forfaitaire de 6€ à 25€ sur la facture, selon les interventions prévues dans ce dispositif.

Recommandez à votre couturier·ère ou cordonnier·ère de se faire labelliser gratuitement par Refashion pour bénéficier de cette réduction. Votre artisan·e sera ensuite remboursé par Refashion.

Quid du recyclage ?

Vous pouvez déposer les textiles, le linge de maison et les chaussures (TLC) usagés dans les 31 bornes Le Relais réparties sur 13 communes du SICTOM. Tous les TLC usagés peuvent être rapportés, même abîmés ou tâchés. Ils doivent être propres et secs, dans des sacs fermés.

L'entreprise d'insertion Le Relais, soutenue par l'éco-organisme Refashion, les collecte puis les trie. Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix en France, ou destinés à l'export. Ceux qui ne peuvent plus être portés sont recyclés, essentiellement en chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou en panneaux d'isolation thermique et acoustique pour le bâtiment. La faible proportion de matière qui n'est pas valorisée est en majeure partie incinérée.

➜ Les Rendez-Vous Récup' 2023

Retrouvez plus d'informations et le programme sur www.les-rdv-recup.fr

Voici les dates des prochaines animations organisées par l'équipe des Rendez-Vous Récup' (l'Espace de Vie Sociale de Nogent-le-Rotrou, La Boîte à Outils, la Ressourcerie Récup&Co et le SICTOM), à **Nogent-le-Rotrou** :

- Samedi 18 novembre : Café Couture de 14h à 17h à La Boîte à Outils – infos au 02 37 52 15 95.
- Mercredi 22 novembre : fabrication d'une lampe en récup' de 14h à 17h à la ressourcerie.
- Samedi 25 novembre : Café Réparation de 14h à 17h à La Boîte à Outils – infos au 02 37 29 22 27 (SICTOM)
- Samedi 2 décembre : Café Couture de 14h à 17h à La Boîte à Outils – infos au 02 37 52 15 95.
- Vendredi 22 décembre : soirée spectacles. Concert de **Lutherie Sélektif** et animations de la compagnie de **Chien de cirque**. Pique-nique géant, apportez le vôtre pour dîner pendant la soirée. Crêpes et buvette sur place.
  À partir de 18h30 à la salle S. Signoret. Gratuit ; réservation recommandée au 02 37 52 98 65 (EVS)

Pour tout renseignement sur la prévention des déchets : 02 37 29 22 27 ou prevention@sictom-nogentlerotrou.fr

➜ Gestion alternative des déchets de jardin

Témoignage

Dominique F., Val-au-Perche

" J'ai planté une haie diversifiée pour profiter des fleurs et rythmes de chaque essence. Quand je les taille, je broie les branches avec ma tondeuse. J'obtiens une matière très intéressante que je mets dans mon composteur, avec les épluchures et autres biodéchets. Au bout d'un an, c'est prêt. **C'est de l'or que nous avons là.** J'ai sauvé plusieurs arbustes en les nourrissant avec et j'ai transformé la terre du potager en quelques années. "

La haie que Dominique a plantée.

1

Après la taille, il rassemble les branches en andin, à l'aide d'un croc...

2

3

... pour passer dessus avec sa tondeuse thermique (2,8kW).

Les branches, fines et encore vertes, n'abîment pas la tondeuse.

4

Résultat : un broyat végétal facile à manipuler. Direction le composteur, pour se décomposer. Et son jardin lui dit merci !

➜ Les nouveaux composteurs arrivent !

Pour vous aider à gérer autrement vos biodéchets, le SICTOM vous propose des composteurs à prix aidé, accompagnés d'un seau pour faire votre tri en cuisine.

- Les modèles en plastique sont fabriqués en France à partir de plastique 100% recyclé. Ils sont garantis 8 ans.
- Les modèles en bois sont fabriqués en France, à partir de bois issu de forêts françaises. Ils sont garantis 7 ans.

L'offre est limitée à un composteur par foyer, avec possibilité d'un renouvellement en cas de casse, sur présentation d'un justificatif. **Pensez à nous contacter avant de venir le récupérer, pour être sûr de la disponibilité.**

345 L – 10€

620 L – 15€

305 L – 30€

603 L – 40€

Il n'est pas nécessaire d'avoir un bac pour composter

Cela peut se faire en tas, en composteur rotatif ou dans un lombricomposteur, selon les envies et capacités de chacun !

Parlez-en avec nous lors des **permanences** du SICTOM (30 rue Doullay 28400 Nogent-le-Rotrou, les 1er et 3e mercredis du mois), en nous appelant au **02 37 29 22 25** ou en consultant notre site **www.sictom-nogentlerotrou.fr/composter**.

Des événements sont organisés régulièrement sur le territoire du SICTOM, pensez à regarder **notre agenda** et suivez-nous sur **Facebook** !

Pour tout renseignement sur les biodéchets : 02 37 29 22 25 ou violettegallet@ville-nogent-le-rotrou.fr